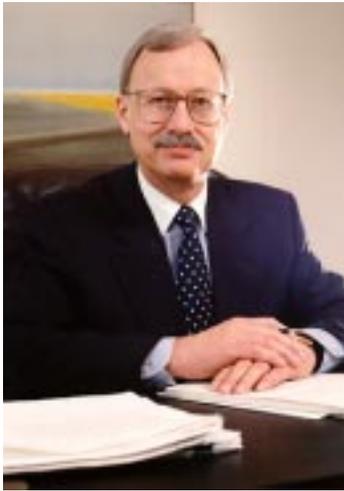




Déclaration du gouverneur



Gordon Thiessen

Comme beaucoup d'autres organismes publics, la Banque du Canada a procédé ces dernières années à une revue de ses activités et pris des mesures afin de s'acquitter de ses responsabilités plus efficacement et à moindre coût.

Ce faisant, elle a énoncé de façon claire ses objectifs, qui sont présentés à la page ci-contre sous la forme d'une série d'engagements à l'égard des Canadiens.

L'engagement premier de la Banque, en sa qualité d'autorité monétaire du pays, est de contribuer au bien-être économique des Canadiens en veillant à ce que la monnaie puisse remplir son rôle adéquatement.

Dans une économie sophistiquée comme la nôtre, la monnaie revêt une grande importance. C'est l'étalon à l'aide duquel sont exprimés les prix des produits et des services et le moyen dont nous nous servons pour régler nos opérations d'achat et de vente. C'est aussi la forme sous laquelle nous accumulons nos économies au fil du temps et prêtons à d'autres. La monnaie nous permet également de conclure des ententes dans toutes sortes de domaines, par exemple d'entreprendre quelque chose maintenant contre paiement plus tard.

Pour que la monnaie remplisse ces fonctions de façon satisfaisante et favorise du même coup un climat économique propice à une expansion soutenue et à la création d'emplois, sa valeur doit être stable. L'engagement de la Banque consiste à promouvoir la confiance en la valeur de la monnaie en opposant une résistance aux hausses générales des prix; en d'autres termes, la Banque veut empêcher l'inflation de saper le pouvoir d'achat de la monnaie.

Les divers types d'instruments qui servent de monnaie aux Canadiens de même que les institutions et les marchés qui facilitent leurs opérations en matière d'emprunt, d'épargne et d'investissement font partie intégrante du système financier du pays. La Banque s'est engagée à promouvoir la fiabilité et la solidité de ce système afin que les Canadiens puissent y recourir en toute confiance.

L'instrument le plus utilisé dans les menues transactions de la vie quotidienne est le billet de banque, un produit exclusif de la Banque du Canada. L'engagement de la Banque à cet égard consiste à fournir aux Canadiens des billets qu'ils peuvent utiliser sans craindre qu'il ne s'agisse de faux.

La Banque offre également des services financiers au gouvernement fédéral, aux institutions financières et au public en général. Comme tout bon fournisseur, la Banque s'est engagée à procurer de manière efficiente à ses clients des services adaptés à leurs besoins.

«L'engagement premier de la Banque, en sa qualité d'autorité monétaire du pays, est de contribuer au bien-être économique des Canadiens en veillant à ce que la monnaie puisse remplir son rôle adéquatement.»

«La Banque a aussi étendu son programme de liaison avec les régions, qui permet aux cadres supérieurs et aux membres du Conseil d'administration d'établir un contact direct avec les Canadiens et les Canadiennes.»

La Banque étant un organisme au service du public, il importe qu'elle informe ce dernier des mesures qu'elle adopte pour respecter ses engagements et des résultats qu'elle obtient. De grands pas ont été faits en 1996 afin d'accroître la transparence de nos actions et, par conséquent, d'améliorer la façon dont nous rendons compte de nos actes. Ainsi, nous expliquons maintenant, par voie de communiqué, chacune des modifications du taux officiel d'escompte. La Banque a aussi étendu son programme de liaison avec les régions, qui permet aux cadres supérieurs et aux membres du Conseil d'administration d'établir un contact direct avec les Canadiens et les Canadiennes.

L'économie : revue et perspectives

L'économie canadienne est encore en pleine transformation, conséquence de l'évolution rapide de la technologie ces dernières années, de l'ouverture et de la compétitivité croissantes des marchés mondiaux, du recul du taux d'inflation au pays par rapport aux niveaux élevés atteints dans le passé et de la nécessité de renverser la tendance intenable à l'accumulation de dettes qu'affichaient, en particulier, les gouvernements fédéral et provinciaux.

Des changements en profondeur s'imposaient, et de grands progrès ont été accomplis ces dernières années. Le Canada jouit maintenant d'une économie beaucoup plus productive et plus concurrentielle; il affiche un bas taux d'inflation et a pris des mesures pour devenir moins vulnérable en matière d'endettement.

La transformation opérée a perturbé la vie des Canadiens et a insécurisé nombre d'entre eux au sujet de leur avenir, mais elle était absolument indispensable. Les compressions dans les secteurs privé et public allaient, c'était inévitable, hausser temporairement le niveau de chômage global. Cependant, la reprise de l'emploi attendue est moins rapide qu'on ne l'avait espéré. L'ampleur des ajustements qui ont été effectués au pays a refroidi la confiance des consommateurs, ralentissant du même coup l'expansion de l'activité économique.

La conjoncture difficile a fait naître certains pronostics plutôt sombres sur l'avenir de l'économie canadienne, alors qu'il y a tout lieu d'être optimiste. Les grands changements apportés à la gestion de nos finances et à notre économie ont rendu celle-ci plus saine qu'elle ne l'a été à mon avis depuis un bon moment. Parmi les progrès observés, mentionnons le maintien par la Banque du Canada de l'inflation à l'intérieur de la fourchette visée. L'engagement qu'a pris la Banque de garder l'inflation à un bas niveau, conjugué à l'amélioration de notre situation économique et financière, a favorisé le repli marqué des taux d'intérêt au cours de la dernière année. Non seulement la plupart des taux d'intérêt canadiens sont à leurs plus faibles niveaux depuis les années 60, mais les écarts négatifs qui les séparent des taux américains sont les plus prononcés qu'on ait observés depuis le début des années 70.

Étant donné la baisse des taux d'intérêt, les conditions monétaires au Canada sont nettement plus souples qu'elles ne l'étaient il y a un an. Cet assouplissement a commencé récemment à contrebalancer le ralentisse-

ment de la dépense attribuable aux restructurations dans les secteurs privé et public et à leurs répercussions négatives sur la confiance des consommateurs. De plus, son incidence devrait se manifester de plus en plus clairement au fil des mois à venir, car les effets d'une détente monétaire mettent un certain temps à se faire pleinement sentir. Compte tenu du caractère positif des tendances fondamentales de notre économie, un raffermissement soutenu de l'activité ne saurait tarder.

Je ne veux pas dire par là que les ajustements que j'ai mentionnés précédemment sont tous chose du passé. De toute évidence, ce n'est pas le cas. Mais je crois que nous sommes parvenus au point où nous percevons les effets bénéfiques de ces ajustements et que ceux-ci éclipsent les perturbations et l'incertitude.

Il ne fait aucun doute à mon avis que la contribution la plus importante que peut apporter la Banque du Canada au maintien de ces tendances positives est de respecter son engagement de promouvoir la confiance en la valeur de la monnaie. Ainsi, la monnaie sera pour les Canadiens une source de stabilité et de certitude sur laquelle ils pourront s'appuyer dans leurs opérations de tous les jours et la planification de leur avenir.

L'administration de la Banque

J'aimerais signaler tout particulièrement les résultats de la revue des activités que la Banque a effectuée ces deux dernières années.

Cette revue, qui concernait tous les secteurs de la Banque, a porté spécialement sur les activités de base qui n'avaient pas fait l'objet d'un examen approfondi depuis un certain temps. Les changements qui en résultent sont une plus grande focalisation sur les fonctions propres à une banque centrale, l'abandon de certaines activités secondaires, une orientation davantage axée sur les besoins des clients, ainsi qu'une amélioration de l'efficacité et de l'efficience globales des opérations. Lorsque tous les changements auront été mis en place en 1998, la réduction des dépenses d'exploitation de la Banque découlant de la revue des activités devrait être de l'ordre de 20 %.

La revue en profondeur des activités de base est en grande partie terminée. Cependant, tous les secteurs de la Banque seront examinés régulièrement, au moins tous les cinq ans.

L'un des changements les plus fondamentaux auxquels la revue des activités a donné lieu est la modification des rôles et des responsabilités du personnel de la Banque. L'heure est davantage à la délégation des responsabilités, ce qui a commandé une nouvelle approche en matière de gestion et une revalorisation des connaissances des employés et de leurs aptitudes pour l'analyse. Nombre d'entre eux ont consacré beaucoup d'efforts à améliorer leurs compétences et à en acquérir de nouvelles.

Appelé à relever les défis posés par le changement, le personnel de la Banque a fait preuve de professionnalisme, de créativité et de détermination, et ce, dans un climat difficile. Je tiens à l'en remercier.

«Notre but est de faire en sorte que la Banque soit bien renseignée sur la situation économique de chaque région du pays et que les Canadiens et les Canadiennes puissent obtenir facilement de l'information et nous faire part de leur point de vue sur la politique monétaire.»

Rester en contact avec les Canadiens

La Banque du Canada est une institution nationale; ses activités ont donc une portée nationale. En ce qui a trait à la politique monétaire, cela signifie que la Banque doit être bien au fait des conditions économiques régionales qui composent le tableau national. Depuis de nombreuses années, la Banque a des représentants à Montréal, Toronto et Vancouver, qui assurent la liaison avec les milieux économiques et les marchés financiers. Aux activités de ces représentants se sont ajoutées, ces dernières années, des visites de plus en plus fréquentes un peu partout au pays des membres du Conseil de direction ainsi que d'employés du siège participant à notre programme de liaison avec les diverses branches d'activité et les administrations provinciales.



PHOTO : TREVOR SUTTON, LEADER-POST, REGINA

Le gouverneur Thiessen s'adresse aux élèves d'une école de Fort Qu'Appelle en Saskatchewan.

Pour renforcer nos activités de liaison dans les régions et l'analyse économique régionale, nous sommes en train de mettre sur pied de nouveaux bureaux à Calgary et Halifax et d'augmenter le personnel de nos bureaux de Montréal, Toronto et Vancouver chargé de ces fonctions. Les employés des bureaux régionaux travailleront en étroite collaboration avec les membres du Conseil d'administration de la Banque, qui viennent de chacune des provinces. Notre but est de faire en sorte que la Banque soit bien renseignée sur la situation économique de chaque région du pays et que les Canadiens et les Canadiennes puissent obtenir facilement de l'information et nous faire part de leur point de vue sur la politique monétaire.

Les employés des bureaux régionaux travailleront aussi activement à faire connaître d'autres aspects des activités de la Banque; ils participeront notamment à un programme visant à sensibiliser la population canadienne aux caractéristiques anticontrefaçon des billets de banque. Par ailleurs, la Banque prend actuellement dans chaque région des mesures pour fournir à moindre coût les services relatifs aux billets de banque et aux obligations ainsi que les services bancaires (qui sont grandement touchés par l'avance de la technologie); ainsi, des opérations seront sous-traitées, d'autres regroupées. Ces mesures entraîneront la cessation de certaines activités traditionnelles de la Banque. En collaboration avec nos partenaires du secteur privé, le personnel des bureaux régionaux supervisera et surveillera le déroulement des opérations sous-traitées, dont nous continuons d'assumer la responsabilité.

La redéfinition des bureaux régionaux aura pour effet d'améliorer le dialogue entre la Banque et l'ensemble de la population canadienne et marquera une autre étape dans le cheminement de la Banque vers une plus grande transparence et une plus grande accessibilité.